

La Gazette de Monieux

Décembre 2022



Le mot du Conseil Municipal

Voici venu le temps de Noël et des fêtes de fin d'année. A cette occasion, le Maire et le Conseil Municipal vous adressent leurs souhaits les plus sincères d'un Noël de joie et de partage, et d'une belle année 2023, ainsi que pour chacun de vous, nos vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Entre réalisations et projets, notre équipe restera en 2023 mobilisée au service des Moniliens, et de l'intérêt général. Saluons au passage le dynamisme de nos associations, Anesca, Foyer Intergénération, Artisan, et le Comité des Fêtes, qui font preuve d'une remarquable vitalité, et d'un précieux engagement dans la vie communale. Le Marché de Noël, qui a eu lieu le 4 Décembre malgré la pluie et le froid, en a été une belle démonstration.

Même si nous n'oublions pas le contexte géopolitique inquiétant que chacun connaît, souhaitons que *l'esprit de Noël* nous permette de rester soudés autour des valeurs qui nous unissent, solidaires et bienveillants.

Nous espérons vous retrouver nombreux le **16 Décembre** autour d'un apéritif offert par la Mairie, afin de profiter ensemble d'un moment d'échange et de convivialité.

Le Conseil Municipal

La vie communale

Travaux réalisés ou en cours de réalisation

Espace Jeux

Comme prévu, au début de notre mandat nous faisons une priorité pour que l'espace jeux devienne plus attractif pour nos jeunes.

Un investissement important y a été consacré afin d'installer de nouveaux jeux, qui ont permis aux jeunes de découvrir une tyrolienne de 25m, une araignée de 4m de haut pour le plaisir de la grimpe, un mur d'escalade pour les plus petits ainsi qu'un jeu à ressort.

A ce jour le retour est plus que positif vu sa fréquentation par les familles du plateau et celles qui n'hésitent pas à se déplacer de beaucoup plus loin, pour sa modernité et son cadre reposant.

Un grand merci au service technique de Monieux, Marie, Stéphane, Jean Louis et aux élus qui ont permis d'installer ces jeux à moindre coup et ceci dans une super ambiance.

Pour ceux qui ne les ont pas encore découverts, ils vous attendent.

Yann Le Rohellec



Travaux divers

Pont de Noël :

- Renforcement des fondations.

Pont de la Panetière (Route du Pont rouge) :

- Réfection de l'enduit sur la totalité du pont
- Restauration de la partie amont : culée, parapet, et tympan
- A prévoir pour l'été 2023 : restauration de l'aval.

Les logements de Saint Hubert

- Mise aux normes de l'électricité et pose de deux compteurs électriques dans les appartements.
- Travaux d'entretien réalisés dans le studio, avant location.

Maison du Moustier

- Rénovation de la toiture par l'entreprise Carbonnet.
- Appartement à l'étage : isolation de la toiture, des murs et remplacement de deux fenêtres en régie (service technique de la commune).
- Au rez-de-chaussée : isolation des murs et remplacement des fenêtres par l'entreprise Carbonnet.
- Les travaux électriques, la plomberie et l'agrandissement du

séjour ont également été réalisés en régie.

Appartements du Bourget : remplacement de 2 ouvertures par 2 portes isolées.

Travaux sur l'église

- Extraction de la souche de l'arbre poussé à travers le mur ouest de l'église, occasionnant des fissures sur cette partie.

Gérard Ughetto



Plantations

Dans le cadre de l'opération 20000 arbres en Vaucluse le département nous a fourni des arbres et arbustes pour les aménagements paysagers du foncier public vaclusien.

Nous avons planté autour du site de la collecte des déchets des lauriers afin de masquer à terme la vue des poubelles.

Le bas-côté du chemin Virgile autour du site a été embelli avec des arbustes à fleurs.

Des saules ont été ajoutés au lac pour remplacer les arbres morts au niveau de l'aire de pique-nique et des camping-cars.

Des amandiers viendront fleurir la colline au-dessus du plan d'eau. Le but étant de poursuivre l'embellissement de notre joli village et ses environs.

Béatrice Marrié



Adressage

L'adressage est terminé. La signalétique, à l'élégante esthétique ivoire sur bordeaux, a été renouvelée sur la totalité de la commune, et installée par le service technique de la mairie.

Les plaques numérotées ont été distribuées, pour être fixées sur les habitations correspondantes.

Pour les retardataires, n'hésitez pas à venir les chercher en mairie, elles sont à votre disposition.

Pour ceux qui auraient des difficultés à se déplacer, ou qui auraient besoin d'aide pour poser le numéro, faites-vous connaître, nous pourrions vous aider.



Animations estivales

Marché dominical du plan d'eau,

Pour la deuxième année consécutive, notre marché d'été au plan d'eau a de nouveau eu un franc succès.

Les marchands se sont donné rendez-vous au mois de mai, jusqu'au dernier week-end de septembre, afin de satisfaire les touristes, la clientèle locale ou de passage, par de nombreux produits issus de producteurs, fruits et légumes, viennoiseries, pains, fromages, épicerie fine, charcuterie, confiserie...

Tout cela dans un cadre champêtre où les grands et petits peuvent partager des moments de convivialité.

Merci à vous tous qui contribuez chaque dimanche à la vie de ce marché. Rendez-vous au mois de mai prochain !

Yann Le Rohellec



Animations organisées par le Comité des Fêtes

Soirées Balades autour du Patrimoine et Contes du Ventoux

Au mois de Juillet, deux soirées, le lundi 04 juillet et le lundi 25 juillet, ont été organisées autour du patrimoine de Monieux et des contes provençaux. Comme à l'habitude, les participants furent conviés en début de soirée par *Chrystel* pour une *balade historique* dans le village. La soirée s'est poursuivie autour de contes de Provence, avec des créatures fantastiques, comme le Drac ou la Coulobre, issues du bestiaire provençal de notre ami conteur, Gilbert Chiron.



Spectacle pour enfants

Le spectacle proposé le **16 juillet** par le Comité des Fêtes fut une véritable invitation aux voyages. Accompagnées de chants et d'instruments, les Histoires de *bêtes au pays des sables dorés* de la compagnie *Le Jardin d'Alice* de Carpentras ont ravi les nombreux enfants présents ainsi que leur famille.



Soirée d'été Musicale

Pour clôturer les animations du mois de juillet, une soirée musicale a eu lieu le **27 juillet** autour de deux guitaristes virtuoses, *G'M Ange&Ines*,
La soirée a réuni de nombreux participants.



Les rendez-vous du Parc

Le **3 Août** dernier dans le cadre des *Rendez-vous du Parc*, nous avons eu le plaisir d'accueillir Jean-Baptiste Lanaspèze, qui de 18h30 à 20h00, nous a emmenés fuguer en Méditerranée, en Haute Provence, sur les traces de Giono, avec René Char dans les Monts du Vaucluse, en Grèce à la recherche d'une citée perdue dans les Cyclades, en sierra de Guara et dans les hauteurs du Haut Atlas. Une magnifique soirée.

Monieux en Fête !

Le **21 Août**, une nouvelle fête pour les Moniliens et estivants, au cœur du village, autour d'animations variées et conviviales fut organisée. Au programme : artisanat, produits du terroir, espaces gourmands, jeux pour enfants, spectacles, musiques festives, et concert. Une belle journée très appréciée par les nombreux participants.





Les autres animations

Chasse aux Œufs

Le 18 Avril, une superbe Chasse aux Œufs de Pâques fut organisée par le Foyer Inter Générations.



Expositions de photos et vidéo des anciens élèves de l'école de Monieux

Les anciens élèves de l'école se sont retrouvés le 4 juin dernier. Tous ont pu découvrir l'exposition de photos de classe réalisée par Madame Maryse Lombard ainsi que le montage vidéo d'Alain Pujol. Ce dernier a séjourné de 1958 à 1960 chez *Alphonse et Marie*, bien connus des Moniliens. A cette occasion, il a dédié son livre "Cinq familles" (Editions Le Lampyre étonné) où il évoque son enfance et son adolescence dans ces familles. En vente en mairie à 10€.



Rencontres Moniliennes

Pour marquer l'entrée dans la saison estivale, nous étions nombreux le vendredi 17 juin, à nous retrouver sur la place Léon Doux autour d'un apéritif offert par la mairie, et d'un repas partagé. Un très bon moment d'échange et de convivialité, que la mairie propose de renouveler le 16 décembre, pour marquer le début des festivités de fin d'année.



CÉLÉBREZ LA PÉRIODE
DES FÊTES AVEC NOUS !

*Le Maire de Monieux
Le Conseil Municipal*

Vous convient

**A l'apéritif
de Noël**

Le Vendredi 16 Décembre 2022
Dès 18h - Salle Roger Dromel
(ancienne école)

Venez nombreux !



Exposition photographies anciennes

L'exposition de photographies anciennes a été complétée par de nouveaux clichés. Plus de 35 reproductions sont maintenant présentées. A découvrir au gré des ruelles du village. Pour l'année prochaine, nous espérons pouvoir continuer. Merci par avance pour vos contributions.

Quelques animations accueillies sur notre commune

Nesque Voie Verte Le 5 juin, un accueil chaleureux par l'Association Charivari, fut réservé aux participants de cette belle manifestation, organisée par le Parc Naturel du Mont-Ventoux.



"Charivari Parade" adresse un grand merci à M. Michel Faure et M. Gérard Ughetto, qui ont gentiment accepté de nous aider lors de notre déambulation.

A l'année prochaine à Monieux !

Ventoux Rétro Véhicule

Le samedi 20 Août, nous avons été heureux de recevoir au plan d'eau de Monieux l'Association Ventoux Rétro Véhicule ! Plus d'une trentaine de tracteurs ont emprunté la magnifique route des Gorges de la Nesque pour arriver dans notre village. Après une pause gourmande très appréciée à la buvette du lac chez Isabelle et Thierry, ils ont ensuite repris la route...



Bilan de la saison touristique à

Monieux – Bureau d'Information

Touristique Ventoux Sud

Le bureau d'Information Touristique de Monieux dépend de l'Office du Tourisme Intercommunal (OTI) Ventoux Sud. Il est installé dans la mairie. L'accueil, assuré cette année par Jérôme Pons, est saisonnier (d'avril à septembre).

Il enregistre cette année une hausse de la fréquentation globale de 24.8% par rapport à l'année précédente, avec 3073 visiteurs accueillis.

Comme pour les deux autres bureaux d'information touristique de l'OTI Ventoux Sud, celui de Sault et celui de Villes sur Auzon, la fréquentation a été bonne, voire en augmentation, au printemps, en particulier au mois de mai, mais en retrait en juillet-août. Cela s'explique en partie par le profil des touristes accueillis, majoritairement des marcheurs, qui ont été freinés dans leur désir de randonner dans les Gorges de la Nesque en raison des fortes chaleurs et des fermetures régulières des massifs forestiers en juillet-août.

Commémorations

Les cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre

Les cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre se sont déroulées au cimetière des Abeilles et au Monument aux morts place Jean Gabert.

Le Maire a rappelé combien il est nécessaire de garder présents à notre esprit ces épisodes douloureux. En cette période où la guerre gronde de nouveau à nos portes, il est important de tout mettre en œuvre pour que cela ne se reproduise pas. Dépôt de gerbe, minute de silence, et verre de l'amitié ont clôturé ces commémorations.



Hommage aux fusillés du Plateau des Abeilles

L'hommage aux huit jeunes résistants Cavaillonnais, mutilés et assassinés le 5 juillet 1944, au plateau des Abeilles a eu lieu le dimanche 3 juillet dernier.



La parole aux Associations

Comité des Fêtes de Monieux Remerciements du Président

Je souhaite vous remercier pour toutes ces belles années à la présidence du Comité des Fêtes. Je pense à vous les bénévoles, à la Mairie, que ce soit Monsieur le Maire, le service technique ou le secrétariat. Sans vous, toutes ces réussites n'auraient pas été possibles. Je suis fier également d'y avoir participé pendant plus de dix ans, et, d'avoir continué le travail mis en place par mes prédécesseurs : (je pense à) M. Jean, M. Dif, Mme Garcia, et tous les autres. J'ai aussi une pensée pour Corinne Gabert, qui nous a tous un peu inspiré dans la réalisation de fêtes à Monieux. Ainsi je suis content d'avoir réalisé des fêtes médiévales, gourmandes, de terroirs, des fêtes axées sur les familles, le partage, la valorisation des liens et de l'accessibilité de tous – (gratuites, sans distinction), avec une attention particulière à laisser chaque année un bilan financier créditeur, afin de pouvoir continuer l'exercice suivant. Pour terminer, aussi, je vous souhaite à toutes et à tous une belle continuation.

Arnaud Spieser

Nouveau bureau du Comité des Fêtes

Le comité des fêtes vous présente son nouveau bureau constitué de Mesdames Chrystel Silvestre-Spieser, secrétaire, Audrey Lopez, trésorière et de Béatrice Marrié, présidente. Par ailleurs neuf membres du conseil d'administration participant au choix et au vote des différentes manifestations. Je fais appel à vous tous moniliens du village, des hameaux, de la plaine de la Nesque, pour qu'ensemble nous puissions réaliser de beaux projets pour notre village. N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous faire part de vos idées. Par avance merci. Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Béatrice Marrié

La Nesque Propre Restauration du Moulin Virgile par l'association

Le 12 février dernier, l'association *La Nesque Propre* a présenté lors d'une

réunion publique un film documentaire sur les travaux effectués en 2015 avec les bénévoles de l'Espace jeunesse de Sault, ceux de l'association Inter Génération de Monieux et de la Nesque propre.

L'inauguration du Moulin Virgile a eu lieu le 21 août. La mairie a attribué à ce projet une subvention.

Foyer Inter Génération

Le Foyer n'a pas manqué d'activités cette année, malgré la difficulté à retrouver une bonne dynamique après la rupture due à la crise sanitaire. Le récapitulatif de nos animations montre que c'est maintenant chose faite...

Après l'Assemblée Générale le 26 Janvier, et l'élection du nouveau bureau, suivie du gâteau des rois et du verre de l'amitié, nous nous sommes retrouvés à de très nombreuses reprises au foyer, soit pour un repas, soit pour un petit loto, ou pour des jeux de société, et de réflexion, soit encore autour d'une sardinade.

Nous avons partagé plusieurs repas à l'extérieur, à l'auberge la Maguette, au restaurant à Malaucène, à St-Trinit, à Mormoiron.

Nous avons organisé un vide-grenier au lac, et, pour Pâques, une chasse aux œufs pour les enfants dans le village.

Nous avons également participé à *Monieux en fête*, avec un stand pour les enfants.

Enfin, le 4 décembre, malgré un temps froid et humide, pour le marché de Noël organisé par nos amis de l'association Artisan, nous étions présents avec un stand qui proposait le café bien chaud, et de nombreux objets et pâtisseries confectionnés par les membres de notre association.

Pour conclure cette année bien remplie, nous nous retrouverons le 18 décembre à la ferme de la Maguette pour le repas de fin d'année.

Merci à toutes et tous !

Martine Perier

Association Artisan

Cette année, l'association Artisan a présenté et partagé le savoir-faire artisanal dans trois foires ou festivités locales : La fête de la lavande et la fête de l'aïoli à Sault, ainsi que *Monieux en Fête*, en août dernier. Et cette année encore, le 04 décembre, Artisan a organisé le marché de Noël à Monieux dans le village. Malgré les conditions difficiles, en raison du froid et de

la pluie, et grâce à la solidarité des habitants qui ont prêté des lieux à l'abri, le marché a pu se dérouler à peu près normalement. Le public présent a pu découvrir le travail des artisans et des artisans d'art de la région, des artistes, des auteurs, ainsi que des producteurs locaux. Cette année s'est tenu également un espace jeu, avec des jeux en bois fabriqués à Viens. Une conteuse est venue nous raconter Noël à sa façon. Nous avons également accueilli plusieurs artistes pour une exposition temporaire.

Rappelons que l'édition 2021 du marché de Noël avait dû être annulée, à la dernière minute en raison des contraintes liées à la crise sanitaire. L'association « Artisan » a été créée en 2020 dans l'idée de promouvoir l'artisanat, les métiers d'art, l'art autour du Ventoux et les productions locales et agricoles ainsi que créer une animation *dans* et *pour* le village, le temps d'une journée hivernale (marché de Noël). Le bureau de l'association est constitué de Lucas Poutout, Laura Rachez, demeurant tous deux à Monieux, et Pauline Wowk, résidant à Verdolier.

Pauline Wowk

Association de Sauvegarde du Patrimoine de Monieux « Anesca »

Depuis la création de notre association, nous nous investissons tous ensemble dans un beau projet commun : la valorisation et la sauvegarde du patrimoine de notre belle commune. Par votre soutien et grâce à vos adhésions et vos dons, les bénévoles de l'association réalisent des travaux de restaurations de qualité. Ainsi, le 8 juillet dernier, nous avons eu l'immense plaisir de célébrer la fin des travaux de la Chapelle Saint-Roch. Après de nombreux chantiers, nos efforts furent récompensés par vos remerciements et votre participation dans l'aboutissement de ce projet.

Merci à tous, vous êtes le cœur de notre association. Merci aux bénévoles qui m'épaulent et me permettent de continuer cette belle aventure humaine.

Après la restauration de la chapelle Saint-Roch, nos actions ont continué cette année par des travaux sur la toiture de Notre Dame de Consolation, avec le soutien financier de l'ancienne association dissoute à ce jour, (*les amis du plateau des Abeilles*). Au printemps nous allons

reprendre nos chantiers et nos nombreux projets, comme la réhabilitation de la citerne située proche de l'église aux Abeilles, la réalisation d'un panneau ou d'une plaque émaillée sur l'histoire de ce lieu et sur l'Abbé Thouard.

Nous continuerons également nos travaux de restauration complète du lavoir communal.

Et bien d'autres aventures encore à suivre !
Merci à toutes les familles et à ceux qui ont contribué par leur générosité à la restauration de notre patrimoine commun.

Merci à tous.

Chrystel Silvestre - Spieser

Pour toute information contacter Chrystel,
Présidente de l'association au

Tel : 04 90 64 03 09 ou bien par mail

ot.monieux@wanadoo.fr ou  Anesca



Le 8 juillet dernier, l'inauguration de la fin des travaux de restauration de la chapelle Saint-Roch, a réuni une soixantaine de personnes.

Travaux sur la toiture du Choeur de Notre Dame de Consolation



Chantiers de restauration du lavoir communal



Portrait de Monilien



Gerry McDonnell

Gerry, comme son nom l'indique, c'est la touche irlandaise de notre paysage artistique monilien, déjà si riche et si varié : Laura et ses toiles pleines de vibrations colorées, Lucas, avec ses sculptures sur bois, et ses couteaux forgés, Michel Faure, artiste Bdéiste reconnu, sans compter les écrivains que le village de Monieux a su inspirer, au point de s'y installer.

Gerry, accompagné de sa guitare, de sa voix grave et profonde, un tantinet rocailleuse, fait résonner à Monieux, et dans les alentours, les accents parfois mélancoliques, parfois gais et entraînants, mais toujours profondément humains, du folklore populaire irlandais.

Il est arrivé à Monieux en 2000, au terme d'un parcours tracé au hasard des rencontres et des expériences musicales. Une itinérance qui a débuté à l'âge de 20 ans, quand, en conflit avec son père, il claque la porte de la maison paternelle, et de son Irlande natale, où il laisse une fratrie de 10 enfants, dont il est l'aîné... Direction Paris ! avec pour tout bagage sa guitare, et à son répertoire, deux chansons seulement, heureusement en anglais... Car

nous sommes dans les années 70, en pleine explosion de la musique folk et rock en langue anglaise, dont le folklore irlandais est une des sources principales d'inspiration. Gerry, ses deux chansons en poche, se lance à l'assaut... des couloirs du métro parisien ! Et ça marche ! « A Paris, à cette époque, on pouvait vivre avec deux chansons en anglais » dit-il. C'est ce qu'il va faire pendant 5 ans, en plein cœur du Quartier Latin, au gré de ses déambulations musicales, dans le métro, aux terrasses des cafés, face aux files d'attente devant les cinémas... Ce qui va lui permettre de progresser, de perfectionner sa pratique de la guitare et de la chanson, et d'enrichir son répertoire.

Mais là, terrible manque de chance, Gerry perd sa voix, il devient aphone... Au même moment, il casse accidentellement sa guitare, et l'apporte chez un luthier pour réparation. Elle y restera 7ans ! Ce sont en réalité 7 ans d'abstinence, au cours desquelles il va se reconvertir dans le jardinage, dans l'arrière-pays niçois.

Et puis, au terme de ces 7 années, lui revient *l'appétit musical*, et, comme une révélation, le désir puissant de jouer et de chanter à nouveau. Il y est également encouragé par sa rencontre avec un musicien professionnel, Didier Lebargy, et son groupe, ETNA. Didier le pousse à écrire

des chansons pour la chanteuse du groupe. Voilà Gerry d'interprète, devenu compositeur. Dans la foulée, avec deux acolytes, Lionel Sallay et Marcus Cecconi, il crée son propre groupe, 3Steps2, qui donnera naissance à deux albums CD. Le groupe bénéficiait alors d'une bonne reconnaissance locale à Nice et dans les environs, et avait reçu de bonnes critiques dans le magazine Rock et Folk, ainsi que dans divers fanzines.

Malheureusement, dans le monde de la musique, succès artistique ne rime pas souvent avec succès commercial... Et puis, le jardinage commence à user sérieusement le dos de Gerry, la vie devient de plus en plus chère à Nice... Bref, il va falloir trouver autre chose.

C'est là que Gerry tombe par hasard sur l'émission de Canal+, SOS Villages, qui a pour but de faire venir s'installer des artistes dans des villages qui se dépeuplent, pour y apporter une nouvelle dynamique. Il se trouve que Monieux participe à cette opération. Gerry, et sa compagne Caroline Finadri, illustratrice professionnelle, séduits par le projet et par le village, se portent candidats, et sont retenus ! La suite, vous la connaissez sans doute. Gerry et Caroline, aidés par la mairie, s'installent à Monieux. Ils ouvrent la galerie *L'œil de Caro*, Gerry, de jardinier, se

fait maçon, carreleur, plâtrier, pour rénover la maison qui leur a été proposée, ce qui lui coûtera... un dos !

C'est là que Gina voit le jour, en 2003.

Musicalement, Gerry, depuis son arrivée à Monieux, s'est produit un peu partout sur le plateau, longtemps en compagnie du groupe qu'il avait formé avec sa femme Caroline Rob et Arnaud, avec un répertoire pop et folk, puis en solo désormais, avec ses propres compositions et des ballades irlandaises, dont il puise l'inspiration au plus profond de ses racines. La poésie et la nostalgie qui infusent dans ses chansons, ainsi que son accent irlandais inimitable, s'accordent parfaitement avec l'environnement de Monieux, empreint de tradition et d'authenticité.

Son dernier concert, c'était aux Bessons, dans une ambiance amicale, conviviale... et magique ! Et son prochain, ce sera en principe pour la St-Patrick, en Mars, à l'Entrepotes, à Ferrassières.

Qu'on se le dise !

Brigitte Reynaud



Echos des Hameaux

Ça bouge au hameau des Isnards !

Comme chaque année au hameau des Isnards l'été est le temps des convivialités. Tous les habitants aiment se retrouver autour d'un apéritif dinatoire chez les uns ou les autres. Cette année une trentaine d'entre eux, adultes et enfants, se sont retrouvés le 30 juillet au cœur du hameau. C'est le temps d'échanges et de projets.

Chacun cherche comment rendre notre hameau accueillant. Avec l'accord de la municipalité, les habitants ont commencé par réparer et embellir un des deux panneaux d'affichage. Le prochain est en préparation. !

Plusieurs projets se mettent en route :

Faire un enclos propre pour les poubelles :

En effet afin que les poubelles, en cas de mauvais temps, ne se retrouvent pas sur la chaussée, les habitants toujours en collaboration avec la mairie vont créer un enclos en bois avant qu'une réflexion plus pérenne aboutisse.

Nettoyage des chemins communaux

Les chemins communaux étant très nombreux à Monieux, les employés municipaux ne peuvent pas tout gérer.

Aussi les habitants des Isnards se retrouvent pour 3 dates afin de nettoyer ceux-ci en partant de la route de l'Abbé Thouard jusqu'à la route de la Gabelle non comprise.

3 dates sont proposées :

Une 1^{ère} a eu lieu le 19 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h avec pique-nique entre 12 et 14h et nous a permis de couper les arbres gênant la circulation et de nettoyer une bonne partie de la route des Isnards.

Tout effort mérite récompense et nous nous sommes tous retrouvés le soir autour d'une tartiflette pour un moment convivial. Les deux prochaines dates seront le 12 mars (idem en horaire) et le 1^{er} Avril (idem en horaire)

Plus on sera et mieux ce sera ! Rejoignez-nous !

Chacun ramène son matériel et un prêt de véhicule se fera par la municipalité pour l'évacuation des branchages.

Merci à tous pour ces initiatives



La crèche dans la chapelle Notre Dame de consolation et la messe de Noël

Dès la mi-décembre une magnifique crèche sera installée dans la chapelle.

Comme chaque année une messe sera célébrée le 7 Janvier 2023 à 10h30 suivie d'un pot avec boissons chaudes et vins chauds.

Fin de l'association des amis du plateau des Abeilles

Avec la disparition en février dernier de son président Monsieur Geoffroy, les quelques membres restant ont décidé de dissoudre l'association le 14 février 2022.

Après avoir œuvré des années pour établir un lien d'amitié et de solidarité entre les propriétaires amis ou bienfaiteurs de la région du plateau des abeilles, entretenir avec les pouvoirs publics des rapports permettant de soutenir et de veiller à la défense de l'intérêt général et surtout faire des actions pour maintenir notre belle chapelle de Notre dame de la Consolation il ne leur a pas été possible de continuer cette tâche.

Cette association avait été créée en 1961.

Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré pendant des années à la restauration de la Chapelle surtout par le biais de la fête du 15 août se déroulant au hameau.

Catherine Leclerc



Gestion des déchets

Tri des déchets : le compost obligatoire partout en France dès 2023

La loi anti-gaspillage prévoit de rendre obligatoire le compostage en France dès 2023 pour réduire les déchets s'accumulant dans nos poubelles.

- [Pourquoi rendre le compostage obligatoire en 2023 ?](#)
- [Comment faire du compost ?](#)
- [Faire du compost chez soi](#)
- [Quelles solutions si vous n'avez pas de composteur ?](#)

De plus en plus de Français disposent d'un composteur leur permettant de transformer les biodéchets en une matière qui peut ensuite être utilisée pour nourrir le sol. Mais le gouvernement entend accélérer le mouvement en rendant le compostage obligatoire. Car aujourd'hui, un tiers de la poubelle contient des déchets destinés au compost, pointe du doigt l'association Zero Waste France.



Pourquoi rendre le compostage obligatoire en 2023

Le **tri des déchets organiques** deviendra obligatoire pour les professionnels, les collectivités locales, les industriels et les particuliers à **compter du 31 décembre 2023**. Ainsi, tous les citoyens devront se mettre au compostage, soit disposer d'un bac pour trier les restes de repas et les épluchures de fruits et légumes. Cette disposition issue de la [loi anti-gaspillage de 2020](#) a pour but de valoriser des déchets qui perdent toute leur utilité en partant à la poubelle.

Actuellement, 85 kg de ces biodéchets sont jetés aux ordures par an et par habitant. Une fois à la décharge, ils sont traités et dépollués, voire même incinérés. Un procédé à faible valeur ajoutée, alors que les déchets organiques auraient pu servir. En effet, le compostage permet la **création d'une matière fertilisante, le compost**, utilisable pour enrichir les sols. Par ailleurs, les biodéchets peuvent aussi être **convertis en biogaz**, une énergie renouvelable, par la méthanisation.

C'est pour tous ces bienfaits que le gouvernement a décidé de rendre obligatoire la gestion séparée des biodéchets dès 2023

Comment faire du compost ?

« Le compostage est facilement mis en œuvre, ce qui permet une gestion locale limitant les transports de déchets », précise le site de l'[ADEME](#) (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Le tri des biodéchets peut se faire de plusieurs manières. Car il n'est pas toujours facile de faire du compost en appartement.

Faire du compost chez soi

Tout d'abord, les citoyens ont la possibilité de **composter eux-mêmes leurs déchets organiques**, soit les déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, marc de café, restes, etc.) et de jardin (tonte de pelouse, feuilles mortes, mauvaises herbes, etc.). Attention, certains éléments ne sont pas compostables comme, les restes de viande ou les produits laitiers. **Un tiers des Français possède un bac à compost**, qui doit être rempli à 50 % de déchets humides comme les épluchures et 50 % de déchets secs comme les feuilles mortes. Ceux qui

disposent d'un jardin peuvent ensuite l'utiliser comme engrais.

Quelles solutions si vous n'avez pas de composteur ?

Quant aux particuliers qui n'ont pas de composteur, ils peuvent se tourner vers les **composteurs de proximité**, mis en place par la collectivité et pour Monieux il sera mis en place en 2023. Renseignez-vous auprès de votre [mairie](#) pour connaître les initiatives locales. En 2024, toutes les collectivités seront tenues de proposer des solutions afin que les Français ne jettent plus leurs biodéchets à la poubelle.

Le Sirtom de la région d'Apt, dont nous dépendons, organise chaque année des distributions individuelles de composteurs (le dernier en date fut en octobre 22)

Dimensions du composteur : 600 litres - H : 84 - L : 85 - P : 99

Pour tout renseignement ou Réservation au 04.90.04.80.21 ou

communication@sirtom-apt.fr

Budget

MAIRIE DE MONIEUX - MAIRIE DE MONIEUX Budget Principal - BP - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTES		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	509 047,94	422 648,00
+		
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 86 399,94
=		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	509 047,94	509 047,94

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTES		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	177 810,00	207 732,00
+		
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 29 922,00	(si solde positif) 0,00
=		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	207 732,00	207 732,00
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	716 779,94	716 779,94

<https://www.impots.gouv.fr/cl/zf1/communegfp/cl/zf1/accueil/flux.ex? flowId=accueilcclloc-flow>

Informations diverses

Vous êtes nombreux à nous demander qui klaxonne chaque semaine, et toujours à la même heure à son arrivée dans le quartier ?

Nous avons la réponse : ce klaxon, c'est le signe que Pimprenelle, l'épicière ambulante, et Nans son camion magasin viennent s'installer presque sur votre pas de porte, à quelques mètres de votre domicile.

Quoi de plus simple, alors, pour effectuer vos emplettes ?

Plus besoin de prendre la voiture, vous trouverez chez Nans & Pimprenelle du pain frais, des fromages et des produits laitiers à vous lécher les babines, de la charcuterie de grande qualité, des fruits et des légumes frais et de saison, pâtes, riz, café, conserves, et beaucoup d'autres surprises à venir découvrir sur place.

Et parce que vous rendre service est la raison d'être de cette boutique mobile, il est tout à fait possible de passer commande à l'avance, tout simplement par téléphone ou SMS !

Si vous n'êtes pas là aux heures de passage ? Peut-être est-il possible de livrer votre voisine ? ou d'imaginer une solution ensemble.

Enfin, sachez que Nans et Pimprenelle sont très attachés à la richesse de notre terroir. Les producteurs, locaux, ont été sélectionnés avec soin pour la qualité de leurs produits. Tout est bon et sain, et vient du champ d'à côté !

Alors surveillez bien le jour et l'heure de passage, et venez à la rencontre de ce commerce sur roulettes !

Contact Claire DI MEGLIO : 06.77.44.29.15

Détail de la tournée : tous les lundis, Monieux centre du village de 11h30 à 13h45, hameau des Michelets de 14h00 à 15h00, hameau de la Gabelle de 15h30 à 16h30, Col des abeilles (ND de la Consolation) de 16h45 à 18h00.



Colis de Noël

Cette année encore la mairie a une attention spéciale envers les personnes âgées de 70ans et plus. Comme l'an passé, un bon-cadeau d'une valeur de 45€, sera attribué par foyer concerné. Ce bon pourra être utilisé auprès d'un des commerçants partenaires. Pour les enfants âgés de moins de 11ans, une carte cadeau à découvrir, d'une valeur de 35€ par enfant.

Déclaration obligatoire en mairie des animaux de basse-cour

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour
- Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent être obligatoirement déclarés à la mairie.

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles en mettant en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune : www.mairiefronche-agriculture.gouv.fr
Arrêté du 24 février 2006 : www.lefronche.gouv.fr

PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'appâtage/ensemencement en aliments et en eau de la faune des volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans protection particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation pour une période de stockage de 2 mois, au-delà de cette période, l'hybridage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eau de surface (eau de pluie, de ruisseau, de plus collectée pour le nettoyage de votre élevage) ;
- si une mortalité anormale est constatée :

Consigner les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les préservant de contacts avec l'extérieur ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

→ <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviarie-strategie-de-gestion-d-une-crise-sanitaire>

Sécheresse

Cet été en raison d'une sécheresse exceptionnelle la population du plateau a été privée d'eau. Deux facteurs sont intervenus, d'une part le réservoir s'est vidé faute d'être approvisionné et d'autre part les canalisations anciennes soumises aux variations de pression se sont rompues. Notamment à la Loge ce qui a entraîné une coupure d'eau un week-end pour certains moniliens. Des solutions sont à l'étude pour pallier à ce problème majeur. Développer la récupération de l'eau de pluie et à l'aide de citernes, nouveau circuit d'approvisionnement, récupération et traitement des eaux usées. Quoi qu'il en soit l'eau est précieuse et il faut la préserver. C'est en ayant une conduite citoyenne en réservant l'eau courante pour l'alimentation et l'hygiène en économisant le plus possible que nous limiterons le déficit.

Béatrice Marrié

Débroussaillage obligatoire pour les particuliers

Un arrêté préfectoral fixe et précise les règles concernant le débroussaillage obligatoire qui incombe au propriétaire ou ayant-droit et s'applique notamment :

- aux abords des constructions, chantiers, travaux ou installations sur une profondeur de 50 mètres, et jusqu'à 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès,
- sur les terrains
- dans les terrains situés dans les zones soumises aux prescriptions d'un Plan de Prévention des Risques Naturels.
- Etc.

La distance de débroussaillage peut être portée dans certaines zones à 100 mètres autour de la construction.

On entend par débroussaillage les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal.

Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes.

Guide du débroussaillage en Vaucluse



Lien internet :

https://www.vaucluse.gouv.fr/IMG/pdf/smf_debroussaillage_web2017.pdf

Comité Communaux des Feux de Forêts (CCFF)

Les CCFF ont pour mission la surveillance des forêts en été (patrouille et vigie). Si un comité existait bien à Monieux, il était peu actif. En 2021, il a été décidé de mettre en place une convention entre le CCFF de Sault et celui de Monieux afin de mutualiser les moyens humains et matériels. Le CCFF de Monieux est maintenant actif avec six bénévoles. Celui de SAULT a, quant à lui, près de 20 bénévoles. La Commune de Sault a fait l'acquisition en 2022 d'un véhicule 4X4, équipé d'une citerne pour intervenir sur les départs d'incendie. Les patrouilles se sont organisées en binôme entre les deux communes pour effectuer les surveillances estivales.

Faune sauvage à Monieux

Au printemps un sanglier agressif a mordu deux touristes au plan d'eau. Les services de la DDT (Préfecture de Vaucluse) ont été avisés par la municipalité. Un arrêté préfectoral a été pris pour l'élimination de ces animaux par les Lieutenants de Louveterie. Il est rappelé à tous que ces animaux sont dangereux. Il est déconseillé de les approcher et surtout de les nourrir.

Gérard Ughetto

Direction départementale des Finances Publiques (DDFIP) de Vaucluse

Nouveau service GMBI "Gérer mes biens immobiliers"

Ouvert en août 2021, le service GMBI permet aux propriétaires de locaux d'habitation ou professionnels de consulter le descriptif de leurs biens immobiliers à partir de leur espace sécurisé sur :

impots.gouv.fr

Le service s'enrichit pour permettre aux propriétaires, à partir de leur espace sécurisé, de réaliser leur déclaration foncière sans se déplacer dans leur Service départemental des impôts fonciers ou leur Centre des Impôts fonciers. Ils pourront ainsi remplir leurs obligations déclaratives en ligne suite à la modification de la consistance d'un local existant ou à la réalisation d'une construction neuve. Par ailleurs, les éléments liés aux taxes d'urbanisme seront déclarés en même temps que la déclaration foncière dans un parcours unique intégré.

Enfin, le service GMBI va à nouveau évoluer début 2023 pour gérer une nouvelle obligation déclarative des propriétaires.

En effet, à compter de janvier 2023, tous les propriétaires devront, pour chacun des locaux qu'ils possèdent, indiquer à l'administration fiscale, avant le 1er juillet 2023, à quel titre ils l'occupent (habitation principale ou secondaire) et, quand ils ne l'occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période d'occupation.



Etat Civil

Mariages

Le 11 Juin 2022

Madame Florelle ROTONDI

Et

Monsieur Bertrand LOMBARTEIX

Le 11 Juin 2022

Madame Clémence ABENNAY

Et

Monsieur Thomas LEPOUTRE

Le 16 Juillet 2022

Madame Cécile ITIE

Et

Monsieur Martin MARQUE

Le 21 Septembre 2022

Madame Audrey PICARD

Et

Monsieur Louis ASTORG

Le 26 Octobre 2022

Madame Line POUPIN

Et

Monsieur Yves GATTECHAUT

***Tous nos vœux de bonheur aux
nouveaux mariés***

Naissances

Ezra GIRARDOT

Né le 15 février 2022 à Carpentras

De Xavier GIRARDOT et Elodie JEAN

Ambre LE PABIC

Née le 29 septembre 2022 à Carpentras

De Christopher LE PABIC et Tiphaine AUTARD

Décès

Monsieur Michel REYNIER

Décédé le 27 mars 2022 à Carpentras

Monsieur Jean-Luc PONTET

Décédé le 6 juillet 2022 à Sault

Madame Egalia GRUNBERG

Veuve VAN VERSCHUER

Décédée le 17 juillet 2022 à Monieux

Madame Germaine ROUCH

Veuve LE CLAIRE

Décédée le 18 octobre 2022 à Avignon

Monsieur André PELISSIER

Décédé le 13 novembre 2022 à Monieux

La Mairie

Maison des Services aux Publics

Au rez-de-chaussée

Accueil Mairie et Agence Postale
Bureau d'Informations Touristiques
Intercommunal Ventoux Sud
Espace Terroir

Tel : 04-90-64-14-14

Horaires : du lundi au vendredi,
De 9h à 12h et de 14h à 17h30
mercredi, 9h à 12h

Agence Postale :

du lundi au vendredi, 9h à 11h30

Au 1^{er} étage

Musée de la Truffe du Ventoux

Au 2^{ème} étage

Secrétariat de la mairie

Horaires et permanences :

Du lundi au jeudi, de 9h à 12h et
de 14h à 17h30

mercredi : de 9h à 12h

Vendredi : fermé au public

Consultation du Cadastre

sur rendez-vous

Nous contacter

Tel : 04-90-64-03-09

mairie-de-monieux@orange.fr

[Site internet : monieux.fr](http://www.monieux.fr)

[Page facebook : Mairie de Monieux](#)

Infos Pratiques

POMPIERS : 18

SAMU : 15

CENTRE ANTI-POISON : 04-91-75-25-25

GENDARMERIE : 17

MEDECINS :

Sault - Dr Catherine Verheyde

04-90-66-12-54

Sault - Dr Irina Iascov 04-90-64-76-39

St-Christol - Dr Oxana Matveev

04-90-05-63-21

PHARMACIES :

Pharmacie du Pays de Sault

04-90-64-18-88

Pharmacie du Plateau St-Christol

04-90-75-05-32

Pharmacie de Montbrun les Bains

04-75-28-80-41

INFIRMIERS :

Cabinet Infirmier Sault :

04-88-84-12-85 et 06-03-13-89-20

Infirmière St-Christol :

Timon Mauko Catia 09-51-08-33-15

KINESITHERAPEUTE :

Nicolas Guibert : 06-50-70-61-11

FEMME VICTIME DE VIOLENCE : 3919

PRESAGE Infos Séniors : 04-32-52-91-32

VETERINAIRES :

Sault - 04-90-70-60-13

DÉCHETERIE Sault : Rte de Lagarde d'Apt

SIRTOM Apt : <http://www.sirtom-apt.fr>

MESSES : Paroisse du Pays de Sault

04-90-64-01-37

Crèches de Noël

Crèche en l'église Saint-Pierre au cœur du village

Eglise ouverte en journée



Notre-Dame de Consolation aux Abeilles

Crèche visible sur demande les mardis et jeudis de 13h à 16h

S'adresser auprès de Madame Muriel Gautier, ancien presbytère

Une messe de Noël sera célébrée le 7 Janvier 2023 à 10h30



Bonnes et Heureuses fêtes de fin d'année

Notes personnelles